



# Contrat d'objectifs

## Lycée professionnel Balata



Rectorat de la Guyane  
Année scolaire 2015-2016





Lycée  
Professionnel Balata



# Contrat d'objectifs

entre

L'Académie de GUYANE, représentée par monsieur Philippe LACOMBE, Recteur d'académie, Chancelier de l'université et Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

et

Le lycée professionnel BALATA, représenté par madame Adélaïde TINE, Chef d'établissement.

## Article 1 : Cadre

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre défini par la Loi n° 2005 - 380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

**« Le conseil d'administration se prononce sur le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement et l'autorité académique, après en avoir informé la collectivité territoriale de rattachement. »**

Il se fonde sur le décret n°2005-1145 du 09 septembre 2005 ; article 2.2 :

**« Le contrat d'objectifs conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour satisfaire aux orientations nationales et académiques et mentionne les Indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs ».**

Et sur la circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005

**« Dans chaque établissement, doit être établi un projet de contrat d'objectifs. En cohérence avec le projet d'établissement, et sur la base des orientations fixées aux niveaux national et académique, il définit des objectifs à atteindre à une échéance pluriannuelle (de 3 à 5 ans) sous forme d'un programme d'actions.»**

## Article 2 : Classement de l'académie en éducation prioritaire renforcée

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le contexte marqué du classement de l'académie de la Guyane en éducation prioritaire renforcée, qui exige la mise en œuvre soutenue d'actions pédagogiques et éducatives au plus près des besoins des élèves. Les objectifs du contrat sont donc établis en cohérence avec les orientations du projet académique et la politique refondée de l'éducation prioritaire. Ils s'articulent avec ceux du projet d'établissement et du projet de réseau. Les actions en faveur de la maîtrise de la langue française y sont obligatoirement prioritaires.

## Article 3 : Mobilisation des moyens

Les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de quatre ans à la réalisation des objectifs mentionnés en tête de chapitre, en mobilisant les moyens horaires, les ressources humaines, les délégations financières et les capacités de formation octroyées. Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre dans le cadre de la dotation globale attribuée. Le projet d'établissement et le projet de réseau seront annexés au présent contrat.

## Article 4 : Evaluation et régulation de l'action

Tout au long des quatre années de mise en œuvre, l'efficacité de l'ensemble du dispositif, les résultats obtenus au regard des objectifs retenus, la pertinence des actions identifiées feront l'objet d'une évaluation annuelle et d'un examen en conseil pédagogique.

La proposition de révision des actions et des objectifs retenus sera soumise au conseil d'administration de l'établissement avec transmission aux autorités académiques.

Dans tous les cas, un bilan annuel des actions menées sera réalisé au regard des indicateurs retenus. Il sera présenté lors du premier conseil d'administration de l'année scolaire et transmis aux autorités académiques.

Le présent contrat est conclu pour une durée de quatre ans, s'achevant au 30 juin 2018. Il prend effet à compter de sa date de signature. Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'un avenant.

Fait à Cayenne le,

Le Recteur  
De l'Académie de Guyane  
**Philippe LACOMBE**

Le Chef d'Etablissement  
**Adélaïde TINE**

# Contrat d'objectifs 2015 – 2018

## Lycée professionnel Balata

### Objectif n°1 :

**Mieux accompagner les élèves dans la maîtrise de la langue afin d'améliorer leur performance aux examens**

Diagnostic partagé	Axes de progrès				
<b>Points forts :</b> Un professeur référent dont la mission est d'améliorer la maîtrise de la langue française Un lycée bien équipé permettant l'accès à des supports, outils divers et attractifs	Le temps de travail collectif pour favoriser les échanges sur des objectifs de progressions communs				
<b>Points faibles :</b> Résultats aux examens (CAP, BAC Pro, BEP) inférieurs aux moyennes académiques Articulation entre l'enseignement technique pratique et les enseignements fondamentaux Des enseignants peu formés à la gestion des élèves en grandes difficultés de maîtrise de la langue française Une proportion importante d'élèves affectés par défaut	La conception de l'accompagnement personnalisé comme un véritable outil de personnalisation du parcours de l'élève				
	La mise en œuvre des passerelles dès la classe de 1 <sup>ère</sup> CAP ou seconde professionnelle				
	L'amélioration du recrutement des élèves entrants				
	La formation des personnels enseignants				
	L'amélioration de l'accès à internet et au réseau pédagogique				
	Evaluation				
	Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance			
		2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
<b>Actions</b>  1- Améliorer la prise en charge des élèves non francophones par la création d'un dispositif UPE2 A lycée et personnaliser la prise en charge des élèves non lecteurs en privilégiant les stages intensifs sur les heures d'enseignement général avec la mise en place d'un programme personnalisé de réussite éducative et un projet culturel  2- Développer le co-enseignement dans le cadre de l'EGLS et faire de l'accompagnement personnalisé un véritable outil de personnalisation du parcours de l'élève (visite de chantiers afin de s'imprégner du contexte professionnel, CV, LM, contact)  3- Développer les projets qui favorisent la maîtrise de la langue orale et écrite (web-radio, journal du lycée, club vidéo, mur d'expression) – favorisant l'utilisation des moyens numériques  4- Former les personnels aux thématiques suivantes : enseigner la lecture aux lycéens non lecteurs, enseigner en contexte plurilingue, évaluer les élèves avec bienveillance  5- Créer des progressions pédagogiques cohérentes, communes intégrant l'EGLS, l'AP, les CCF, avec des supports adaptés pour renforcer la maîtrise de la langue et des mathématiques dans toutes les disciplines  6- Mettre en place des passerelles pour les situations d'orientation subies et mal vécues par les élèves	Taux de réussite au CAP	75%	78%	80%	82%
	Taux de réussite au BAC PRO	61%	65%	70%	75%
	Taux de validation à la certification intermédiaire	61%	70%	80%	80%
	Taux de redoublement en 2 <sup>nd</sup> e professionnelle	9%	7%	5%	5%
	Taux d'élèves entrants en grandes difficultés de maîtrise de langue française	Sep 22%	Sep 22%	Sep 20%	Sep 20%
		Juin 20%	Juin 15%	Juin 10%	Juin 10%
	Taux de décrochage scolaire	25%	15%	5%	5%
	Heures de concertation possible en équipe pédagogique	0	0	2heures	2heures
	Taux d'entretiens d'orientation - passerelle menés par le COPSy en vue de mettre en place des passerelles	2%	15%	20%	25%

## Contrat d'objectifs 2015 – 2018

### Lycée professionnel Balata

#### Objectif n°2 :

**Favoriser la persévérance scolaire en responsabilisant les élèves, les familles et en faisant du lycée un lieu d'accueil continu**

Diagnostic partagé	Axes de progrès				
<b>Points forts :</b> Une vie scolaire investie et vigilante Des élèves en situation de production d'ouvrages Un cadre de vie agréable Un outil de suivi des absences performant et maîtrisé (SMS, mél)	Le partenariat entre les équipes éducatives et pédagogiques afin d'harmoniser nos pratiques concernant la gestion des élèves La responsabilisation des élèves par l'appropriation des instances de délibération citoyenne, de l'espace et du temps scolaires				
<b>Points faibles :</b> Des élèves trop souvent orientés par défaut Abords de l'établissement peu sereins Une desserte en bus urbain instable Les difficultés d'acquisition de la tenue professionnelle par les élèves	La transmission de valeurs citoyennes par le biais des projets liés à l'éducation physique et sportive Le partenariat avec la gendarmerie, la police municipale, la CACL, l'ARS, la DAAF, le monde socio-économique La création d'un poste d'assistant de prévention sécurité pour contribuer au pilotage et suivi des projets santé, sécurité du LP				
Actions	Evaluation				
	Indicateurs retenus (Taux de...)	Performance			
		2014 -	2015 -	2016 -	2017 -
	2015	2016	2017	2018	
1. Améliorer l'accès à la restauration au moment de la pause méridienne en facilitant les formalités d'inscription à la demi-pension et réduisant le coût des repas à la cafétéria (MDL)  2. Attribuer aux élèves entrants une tenue pour la pratique des activités professionnelles  3. Effectuer un double appel pour informer rapidement par SMS les familles des situations d'absentéisme  4. Mettre en place à mi-trimestre une commission de suivi des absences direction –vie scolaire, déclinée en entretien CPE-PP  5. Provoquer rapidement une commission éducative pour analyser la situation de l'élève en équipe pluridisciplinaire  6. Renforcer la formation des délégués de classe, dynamiser le CVL, CESC, MDL, AS, ateliers éducatifs  7. Renforcer le suivi des élèves par une meilleure participation des parents à la vie de l'établissement en développant la notion de co-éducation (dispositif mallette des parents)  8. Valoriser les élèves méritants lors d'une cérémonie de remise de récompenses (semestrielle)  9. Améliorer l'organisation des PFMP, leur suivi et proposer aux élèves sans PFMP des ateliers type chantiers école	<i>Taux d'absence</i>	20%	14%	10%	9%
	<i>Taux de signalement effectués à la DIVISCO</i>	-	6%	10%	10%
	<i>Taux de commissions éducatives</i>	-	15%	20%	20%
	<i>Taux de participation des parents aux élections</i>	0.8%	2.63%	5%	10%
	<i>Taux d'élèves récompensés à la fin du trimestre</i>	-	10%	20%	20%
	<i>Nombre d'élèves licenciés à l'AS</i>	140	163	190	200
	<i>Nombre d'ateliers proposés durant la pause méridienne</i>	0	4	10	10
	<i>Taux d'élèves pris en charge à la ½ pension dans le cadre du fonds social</i>	2%	10%	15%	20%
	<i>Taux d'élèves renvoyés de PFMP</i>	5%	3%	1%	1%
<i>Taux d'élèves sans PFMP</i>	5%	3%	1%	1%	
<i>Nombre d'élèves demi-pensionnaires</i>	130	150	200	200	

# Contrat d'objectifs 2015 – 2018

## Lycée professionnel Balata

<b>Objectif n°3 : Améliorer l'image du lycée professionnel et valoriser les métiers du BTP</b>					
<b>Diagnostic partagé</b>	<b>Axes de progrès</b>				
<p><b>Points forts :</b> Un outil d'apprentissage avec un plateau technique de pointe Un établissement au cadre de vie agréable Des formations à forte « employabilité » Une section « raid-nature », une section européenne</p> <p><b>Points faibles :</b> L'absence de site internet et de communication sur les réseaux sociaux Des abords peu sereins nécessitant une surveillance constante et un partenariat étroit avec la gendarmerie et la police municipale</p>	<p>La volonté d'obtenir le label « lycée des métiers du bâtiment »</p> <p>Recrutement d'élèves intéressés par les filières du BTP</p> <p>Création d'un pôle activité de pleine nature et d'un centre de formation travail en hauteur</p> <p>Aménagement et sécurisation du plan d'eau à proximité du gymnase en partenariat avec la collectivité territoriale de Guyane et la mairie de Matoury afin de développer les activités de pleine nature au niveau départemental</p>				
<b>Actions</b>	<b>Evaluation</b>				
	<b>Indicateurs retenus (Taux de...)</b>	<b>Performance</b>			
		2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
<p>1. Créer et alimenter régulièrement le site internet afin de faciliter la communication avec la communauté éducative et l'extérieur- former les professeurs coordonnateurs</p> <p>2. Maintenir les journées portes ouvertes à destination des collégiens et participer aux forums des métiers des collèges avec une équipe autour du chef de travaux</p> <p>3. Mettre en place un forum des métiers du BTP pour nos élèves afin de valoriser les métiers du BTP et avoir une meilleure connaissance des poursuites d'études possibles</p> <p>4. Développer les formations en alternance et travailler en partenariat avec le GRETA pour le développement de la formation continue dans le secteur du bâtiment</p> <p>5. Dynamiser la campagne de prospection de la taxe d'apprentissage</p> <p>6. Créer un partenariat avec le RSMA pour faciliter l'insertion professionnelle de nos élèves et favoriser le retour en formation initiale</p> <p>7. Mettre en place de façon pérenne une journée "portes ouvertes au public "en mars afin de valoriser les productions des élèves et porter un nouveau regard sur le lycée</p> <p>8. Obtenir le label lycée des métiers du bâtiment</p> <p>9. Développer la liaison collège lycée par le biais des activités physiques de pleine nature : canoë-kayacs, Run N'Bike, stage VTT</p>	<p><i>Nombre de visiteurs quotidiens</i></p> <p><i>Nombre de collèges ayant participé aux JPO</i></p> <p><i>Nombre de collèges visités</i></p> <p><i>Nombre d'entreprises présentes</i></p> <p><i>Nombre de formations en apprentissage proposées</i></p> <p><i>Nombre d'élèves en retour en formation initiale</i></p> <p><i>Nombre de visiteurs ayant participé à JPO public</i></p> <p><i>Montant perçu par l'établissement dans le cadre de la taxe d'apprentissage</i></p> <p><i>Nombre de collège participant au Run 'N Bike</i></p>	-	20	30	30
5	8	10	10		
5	8	10	10		
-	10	15	20		
1	0	0	3		
-	10	15	20		
-	150	200	300		
6 000€	15 000€	20 000€	20 000€		
3	6	8	8		



---

# Contrat d'objectifs

---

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 2015/2016

